**ARTICLES POUR VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION À DESTINATION**

**DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

**Le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie met à votre disposition des articles pré-rédigés qui peuvent s’adapter à tous vos supports : newsletter, site Internet, journaux, etc.**

***BRÈVE : environ 350 signes espaces compris***

**La fin de vie, en parlez-vous avec vos patients ?**

En tant que professionnel de santé, votre rôle d’information et le capital confiance dont vous disposez, font de vous l’interlocuteur privilégié pour parler des droits et des dispositifs relatifs à la fin de vie avec vos patients. Vous êtes les mieux placés pour sensibiliser, informer et dialoguer avec vos patients. Le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie met à votre disposition des outils pratiques pour vous aider sur [www.parlons-fin-de-vie.fr](http://www.parlons-fin-de-vie.fr) dans l’onglet [Professionnels de santé](https://www.parlons-fin-de-vie.fr/je-minteresse-a-la-fin-de-vie/la-fin-de-vie-et-si-vous-en-parliez-avec-vos-patients/).

***ARTICLE COURT : environ 800 signes espace compris***

**La fin de vie, pourquoi en parler avec vos patients ?**

40% des Français de plus de 50 ans ne savent pas qu’il existe une loi sur la fin de vie. En tant que professionnels de santé, votre rôle d’information et le capital confiance dont vous disposez font de vous l’interlocuteur privilégié pour parler des droits et des dispositifs.

Vous pouvez notamment aborder avec vos patients le droit de rédiger des directives anticipées, de nommer une personne de confiance, de refuser des soins ; l’interdiction de l’obstination déraisonnable, l’accès à la sédation profonde et continue jusqu’au décès à la demande du patient sous certaines conditions, l’accès aux soins palliatifs…

Tous les patients, qu’ils soient en bonne santé ou non, et quel que soit leur âge, sont concernés par la fin de vie. Le bon moment pour en parler est celui que vous jugerez opportun au regard de la situation du patient, ses valeurs, ses angoisses, etc.

Pour vous aider à sensibiliser, informer et dialoguer avec vos patients, le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie mène une campagne d’information et met à votre disposition des outils sur le site [www.parlons-fin-de-vie.fr](http://www.parlons-fin-de-vie.fr) dans l’onglet [Professionnels de santé](https://www.parlons-fin-de-vie.fr/je-minteresse-a-la-fin-de-vie/la-fin-de-vie-et-si-vous-en-parliez-avec-vos-patients/).

***ARTICLE LONG : environ 2200 signes espaces compris.***

**La fin de vie, en parlez-vous avec vos patients ?**

Tous les Français ont des droits en matière de fin de vie. Pourtant, 40% des Français ignorent l’existence d’une loi et 81% ne savent pas précisément ce que sont les directives anticipées.

**Pourquoi en parler aujourd’hui ?**

En tant que professionnels de santé, votre rôle d’information et le capital confiance dont vous disposez font de vous les interlocuteurs privilégiés pour parler des droits et des dispositifs relatifs à la fin de vie.

Parler de la fin de vie avec son patient, c’est aussi l’opportunité de mieux le connaître et de savoir comment se renseigner si des décisions difficiles sont à prendre et qu’il ne peut plus s’exprimer.

Vous pouvez notamment aborder le droit de rédiger des directives anticipées, de nommer une personne de confiance, de refuser des soins ; l’interdiction de l’obstination déraisonnable, l’accès à la sédation profonde et continue jusqu’au décès à la demande du patient sous les conditions prévues par la loi, l’accès aux soins palliatifs…

**Quand en parler ?**

Tous les patients, qu’ils soient en bonne santé ou non, et quel que soit leur âge, peuvent être concernés par la fin de vie. Le bon moment est celui que vous jugerez le plus opportun au regard de la situation du patient, ses valeurs, ses angoisses, etc.

**Comment en parler ?**

Quelques conseils peuvent être utiles pour aborder le sujet de la fin de vie :

* Avoir du temps, se mettre en condition d’écoute attentive et d’empathie
* Analyser l’état émotionnel du patient et de ses proches
* Questionner le patient sur ce qu’il souhaite savoir et s’il souhaite en parler
* S’appuyer sur le projet de soin : évolution des symptômes, perspectives d’évolution, etc.
* Poser des questions ouvertes
* Connaître la situation du patient, son histoire, ses valeurs, etc.
* Adopter une approche neutre, dépassionnée, objective
* Laisser au patient du temps pour la réflexion et l’appropriation, suivre son rythme
* Accepter les mécanismes défensifs (déni)

La campagne d’information du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie lancée le 15 octobre vise à mieux informer les Français et à développer le dialogue. Retrouvez des outils pour vous aider à sensibiliser, informer et dialoguer avec vos patients sur le site [www.parlons-fin-de-vie.fr](http://www.parlons-fin-de-vie.fr) dans l’onglet [Professionnels de santé](https://www.parlons-fin-de-vie.fr/je-minteresse-a-la-fin-de-vie/la-fin-de-vie-et-si-vous-en-parliez-avec-vos-patients/).